


En école du patrimoine

Léo étudie à l'École des chartes, à deux pas des Archives nationales. Cette institution parisienne forme aux métiers de la conservation du patrimoine.

Par Anne-Sophie Chilard
Reportage photo Gilles Leimdorfer



L'ÉTUDIANT

Prénom – Léo
Âge – 21 ans
Son bac – ES section européenne, option latin.

Sa motivation – « Petit, j'ai adoré *Tintin et le secret de la Licorne* où le capitaine Haddock retrouvait ses ancêtres dans de vieux parchemins! Plonger dans l'histoire me fascine. J'ai découvert l'École des chartes en 5^e, lors d'un forum d'orientation. »

Ce qu'il aime dans l'école – « Les cours sont donnés par des professeurs prestigieux. Notre prof de paléographie (étude des écritures anciennes), M. Smith, est par exemple le spécialiste mondial de cette discipline! »

Ce qui l'a surpris en arrivant – « Même si on ne chôme pas, ce n'est pas du tout le même rythme qu'on avait en prépa! »

Son projet – « Mon rêve? Obtenir une mission d'archiviste auprès d'un ministère, pour vivre l'histoire en marche! »



L'ÉCOLE

Nom: École nationale des chartes (ENC) créée en 1821.

Localisation: Paris. Après plus de cent ans au cœur de la Sorbonne, l'école s'est installée en 2014 en face de la Bibliothèque nationale.

Nombre d'étudiants: 150 dont 20 en 2^e année de paléographie comme Léo.

Formation: Le diplôme d'archiviste paléographe se prépare en trois ans, après deux ans de prépa littéraire. Les 1^{re} et 2^e années sont consacrées aux cours (histoire de l'art, histoire des manuscrits et du livre, latin, archéologie, paléographie...) et aux stages en services d'archives, musées ou bibliothèques. La 3^e année est dédiée à la rédaction d'un mémoire.

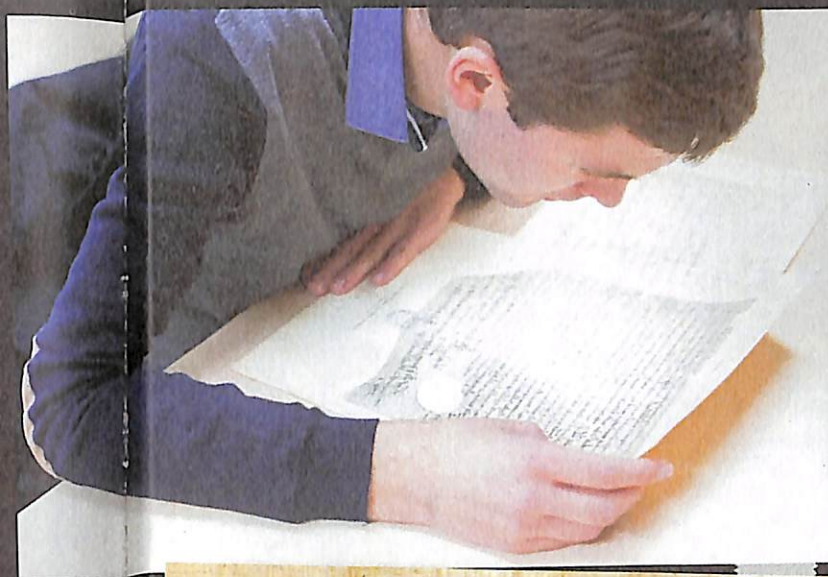
Débouchés: Le diplôme des chartes permet de passer des concours (voir p. 114) pour devenir conservateur des bibliothèques, des archives, des musées, des monuments historiques...

Coût: Aucun! Les élèves ayant le statut de fonctionnaire-stagiaire, ils sont même rémunérés (1 250€ net par mois) dès la première année.



École nationale des chartes

« Le concours n'offre qu'une vingtaine de places par an. Le fait de se retrouver en petit groupe et d'avoir le même profil (en gros: latinistes et passionnés d'histoire) crée une super ambiance entre nous! Après le rythme de la prépa, on apprécie aussi d'avoir un peu de temps libre pour sortir, voir des expos... »

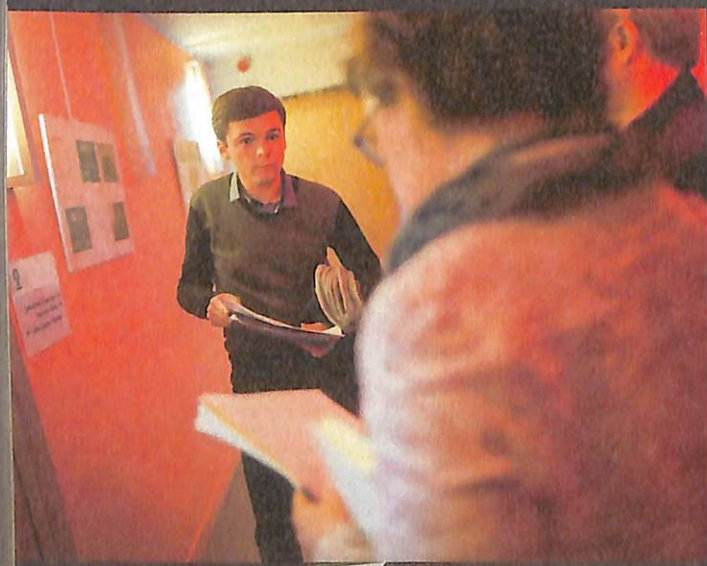


« En paléographie, on observe sur des documents anciens comment les lettres sont tracées, comment les idées s'enchaînent... À l'école, on travaille sur des fac-similés car les documents originaux sont trop précieux! Nous y avons accès lors de la visite des Archives nationales, en 1^{re} année ou pendant nos stages. Travailler sur un document historique, c'est toujours émouvant, même sur une photocopie! »



« En ce moment, nous travaillons sur le testament du roi Philippe Auguste. Le prof nous explique les circonstances dans lesquelles il a été rédigé: à ce moment-là, on croit que le roi va mourir, mais il n'a pas de testament. Il faut se dépêcher de le rédiger: son conseiller prend la plume, il oublie des choses... Il rature... c'est totalement désordonné! Et le document nous raconte tout ça. »

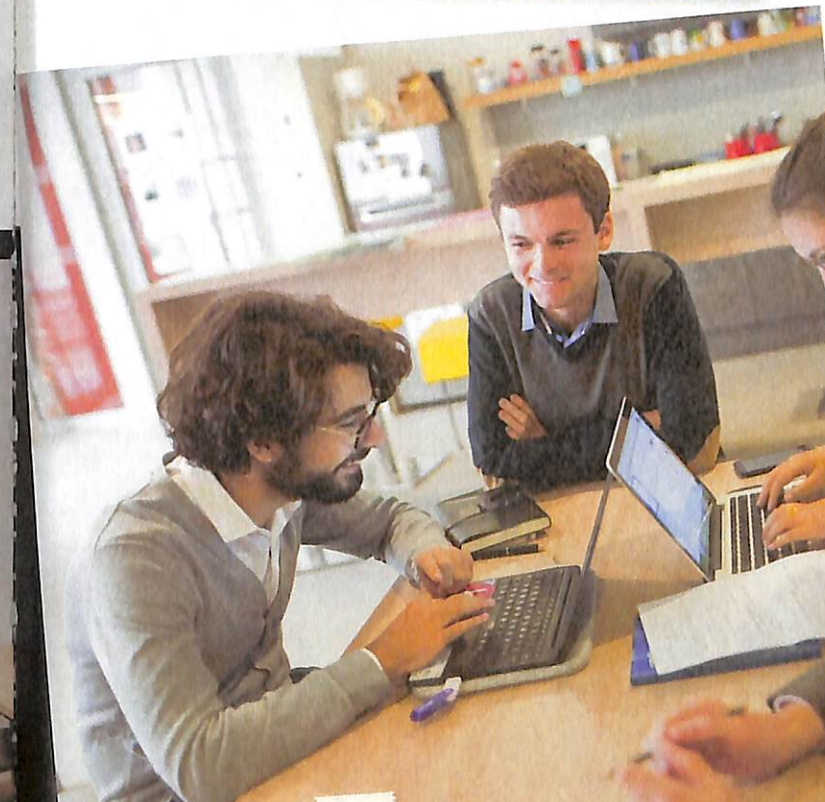
Travailler sur un document historique, c'est toujours émouvant



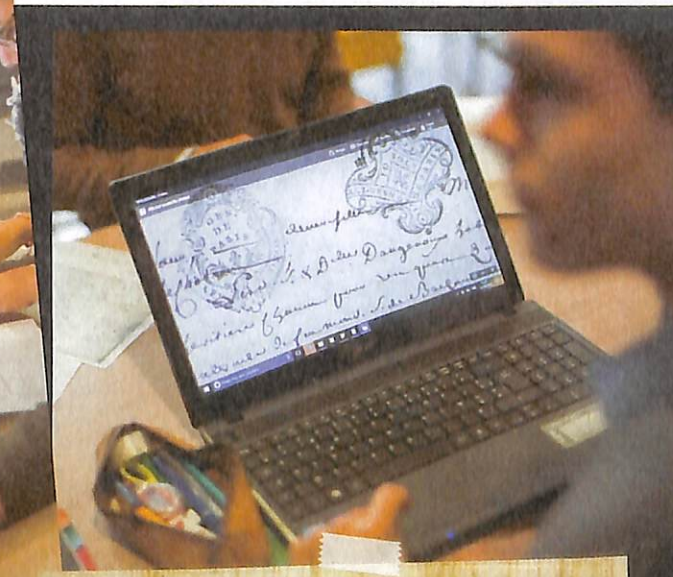
« La 1^{re} année est consacrée aux enseignements obligatoires. En plus de la paléographie, nous étudions l'histoire du droit, les médias contemporains, le latin médiéval... En 2^e année, les cours sont plus "à la carte". On choisit ses options en fonction de la voie qu'on veut suivre ensuite: archives, bibliothèques, musées ou monuments historiques... »



« Mon prof d'histoire des médias est passionnant. Son cours porte sur l'émergence de la presse illustrée, depuis *La Gazette* de Théophraste Renaudot au XVII^e siècle jusqu'à l'apparition de la radio, de la télévision et d'Internet. Vous savez que l'humanité a produit autant d'archives de 1950 à nos jours qu'entre le Moyen Âge et 1950? C'est vertigineux! Le prof nous raconte comment les idées se sont exprimées au cours du temps, selon les contextes historiques. »

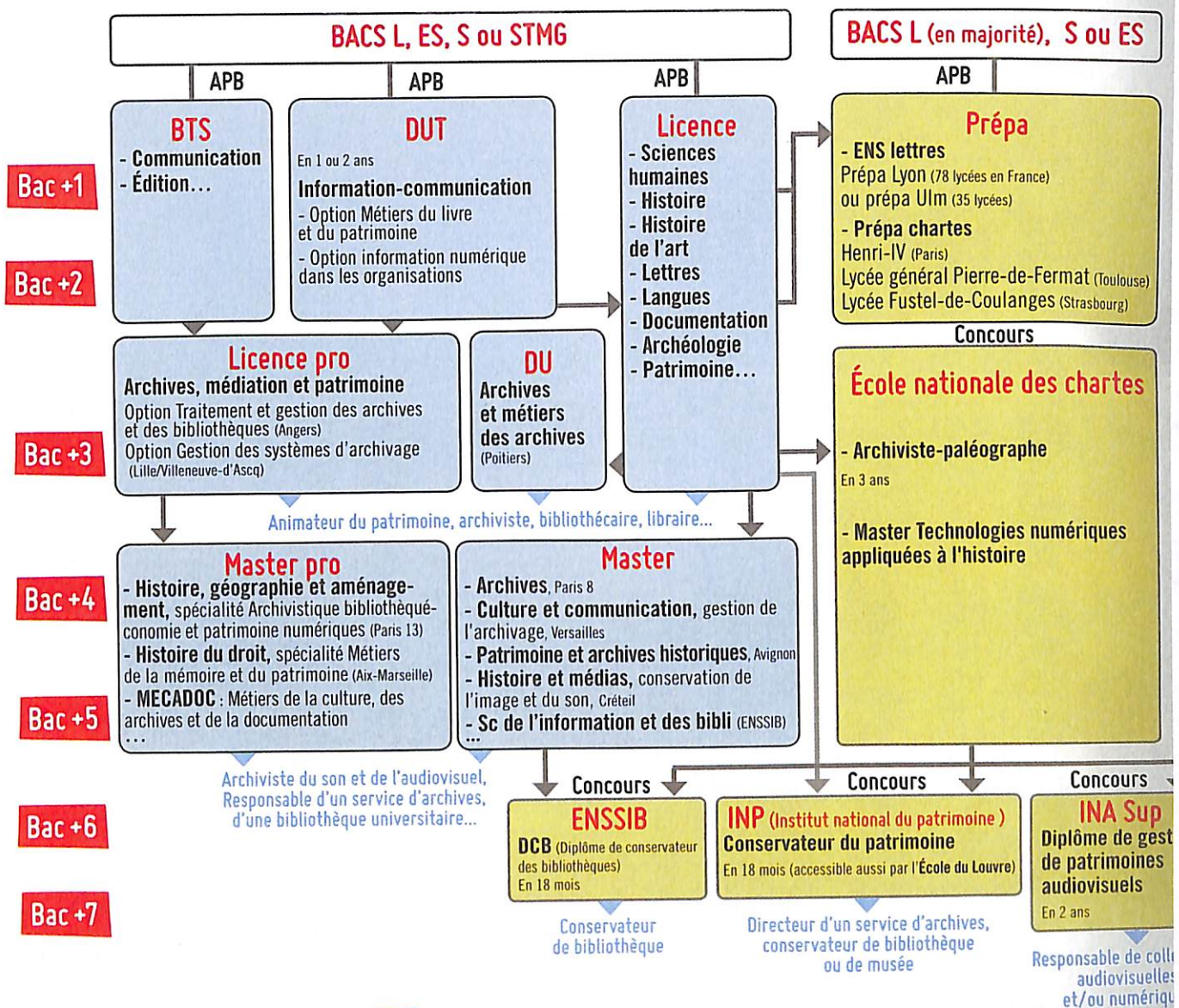


« Ici, l'esprit corporatiste est fort. Il se construit par exemple dans le foyer des élèves. On s'y retrouve entre les cours ou à l'heure du déjeuner car une petite cuisine permet de se préparer un repas. Et à la rentrée, nous avons été accueillis par un "bienvenue à la maison" et les profs (quasiment tous "chartistes") nous appellent "collègues"! »



« Ma thèse de fin d'étude porte sur Louis Petit de Bachaumont, un homme de lettres du XVIII^e siècle. L'école insiste pour que nous travaillions sur des sources inédites. Dans mes recherches à la BNF et aux Archives nationales, j'ai retrouvé l'inventaire après décès de Louis Petit de Bachaumont (la liste des biens lui appartenant). Regardez, on reconnaît son sceau! »

Comment étudier les archives



Quelles sont mes chances ?

L'École des chartes est accessible sur concours (10% de réussite environ) après une prépa. En 2015, 17 des 20 étudiants admis au concours de 1^{re} année, avaient obtenu une mention « Très bien » au bac. Vous l'aurez compris, cette école se mérite ! Le concours d'entrée est divisé en deux sections : la section A recrute plutôt des « historiens » (5 des 11 épreuves écrites et orales sont des épreuves d'histoire, du Moyen Âge à nos jours). La section B comporte des épreuves communes avec la Banque d'épreuves littéraires (BEL) des Écoles normales supérieures (ENS) : l'histoire (contemporaine) et la première langue vivante. Enfin, la pratique du latin est incontournable pour les futurs chartistes qui sont évalués sur des épreuves de version et de thème.



6 ans plus tard...

« Comme je suis passionné d'histoire, ma plus grande satisfaction est de fournir aux chercheurs le matériel nécessaire à leurs travaux ! », s'enthousiasme Clément Oury, chef de service au CIEPS (Centre international d'enregistrement et de publications en série). « Cette organisation a pour mission de mettre à disposition des scientifiques, au niveau international, les ressources périodiques (journaux, blogs, magazines... imprimées et en ligne, dans toutes les disciplines », explique le chartiste de 35 ans. Arrivé à l'École des chartes grâce à son amour du latin, Clément explique que la pratique de cette langue exigeante et la rigueur de la formation sont « un plus pour appréhender le langage numérique, qui est très structuré ». Pour lui, l'analyse de celui-ci fait appel aux mêmes compétences que celles mises en place pour traduire un texte en latin médiéval... On le croit sur parole.